

COVID 19

Couvre-feu, cantines, sport. Ce qu'il faut retenir au 16 janvier 2021

La mise en place d'un couvre-feu à 18 h apparaît comme la principale annonce. Mais les maires seront directement concernés par les mesures concernant le sport et les cantines scolaires.

« *Maîtrisée mais fragile* ». C'est par ces 2 adjectifs qu'est définie, la situation sanitaire dans le pays. Maîtrisée parce que moins pire que dans d'autres pays européens, fragile parce que la moyenne des contaminations reste aux alentours de 16 000/jour, et que l'apparition des variants rend l'avenir incertain.

Durcissement des conditions d'entrée dans le pays

C'est notamment pour essayer d'éviter l'importation de ces variants que le Premier ministre, a annoncé des mesures de durcissement des conditions d'entrée dans le pays : dès lundi, toute personne voulant venir en France depuis un pays extérieur à l'Union européenne, devra faire un test avant de partir, *s'isoler 7 jours* et refaire un test à l'issue de cet isolement. Reste à savoir comment vont s'effectuer les contrôles.

Couvre-feu

Comme on s'y attendait, le Premier ministre a annoncé la généralisation du **couvre-feu à 18 heures** sur l'ensemble du territoire, à partir du samedi 16 janvier et pour « *au moins quinze jours* ». Il s'agit d'appliquer une stratégie de « *freinage préventif* », a expliqué le chef du gouvernement.

Si les mêmes dérogations qu'actuellement seront possibles (notamment pour revenir du travail ou aller chercher les enfants à l'école, à la crèche ou à l'accueil périscolaire), tous les commerces devront être fermés à 18 heures – ce qui va, de fait, interdire à la grande majorité des travailleurs de faire leurs courses après le travail. Le Premier ministre « *invite* » donc le plus de commerçants possible à rester ouverts à l'heure de déjeuner et à se saisir des possibilités d'ouverture le dimanche, là où elles sont autorisées par les préfets, afin « *d'étaler les flux* ».

Écoles : nouveau protocole dans les cantines

Le gouvernement, à l'évidence, veut à tout prix éviter la fermeture des écoles, et en fait « *un objectif fondamental* ». Pour éviter les décrochages et ne pas répéter la situation de l'année dernière, pendant laquelle l'année scolaire a été très impactée par la fermeture des établissements, bien sûr. Mais également parce que la fermeture des écoles a des répercussions immédiates sur le fonctionnement de l'économie.

Les écoles restent ouvertes, mais le gouvernement a annoncé 3 mesures nouvelles : la mise en place de « *plus d'un million* » de tests dans les établissements, le renforcement du protocole sanitaire dans les cantines et la suspension des activités physiques et sportives scolaires et extrascolaires en lieux clos.

Le fonctionnement « *en mode hybride* » (moitié à distance, moitié en présence) va être maintenu « *au-delà du 20 janvier* » dans les lycées. Ce mode pourra être utilisé *au cas par cas* dans certains collèges.

Pour ce qui concerne les cantines, celles-ci ont été définies comme « le maillon faible » par le ministre. Les protocoles vont donc être durcis : « À l'école primaire, il n'y aura pas de brassage possible entre les classes : les élèves d'une même classe mangeront tous les jours ensemble et à la même table, et si cela n'était pas possible dans certaines écoles, les temps de repas seront allongés. »

À partir de quand ? Le ministre ne l'a pas précisé. Ces décisions, qui ont été prises sans concertation préalable avec les associations d'élus, ne vont pas être simples à appliquer.

Enfin, les cours d'éducation physique et sportive vont être « *modifiés* » : « *Toutes les pratiques d'intérieur sont suspendues en milieu scolaire et extrascolaire* », « pour quelques semaines », ce qui signifie que la pratique sportive en club pour les mineurs dans les lieux fermés serait également interdite dorénavant.

Sortie de crise « à l'été » ?

Le Premier ministre a dit espérer que la vaccination permette de « *sortir de la crise d'ici l'été prochain* ». En attendant, lors de la conférence de presse d'hier, aucune perspective de réouverture prochaine n'a été donnée au secteur de la restauration ou au monde de la culture.